

# RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE ANARCHISTE...

## SEPTIÈME PARTIE: DU REFUS D'ORGANISATION

Dans un précédent article (1), j'ai montré que l'une des faiblesses de l'anarchisme résidait dans son inaptitude à s'organiser sur des bases solides et sérieuses,

D'où vient cette méfiance, pour ne pas dire cette répulsion, de nombreux camarades devant tout ce qui peut ressembler à des structures organisationnelles? Il me semble évident qu'un tel refus trouve sa source, non pas dans la revendication fondamentale de l'anarchisme, la Liberté (car la liberté sans organisation ne saurait être que celle de la jungle), mais dans l'extrapolation que les individualistes donnèrent à cette revendication en lui conférant le caractère d'une négation de la société elle-même. Née dans le ferment révolutionnaire que secrétèrent les luttes politico-sociales du XIX<sup>ème</sup> siècle, la théorie individualiste projeta la révolte au-delà d'une opposition de classes en dressant l'Individu contre la Société. Exprimée avec lyrisme par Frédéric Nietzsche, cette conception trouve son véritable théoricien avec Max Stirner.

D'une rigoureuse logique dans sa partie critique, la théorie individualiste ne pouvait cependant déboucher sur aucune solution constructive, car elle se heurtait à cette réalité fondamentale: l'homme est un animal social. Insurrection justifiée de l'individu contre les abusives exigences des sociétés autoritaires, la révolte individualiste trouve ses règles et ses limites dans le cadre étroit d'une attitude de défense contre le milieu: elle ne peut - et ne veut - se prolonger dans l'acte révolutionnaire. Quant à ceux qui voulurent aller au-delà, on sait ce qu'il en advint: ils versèrent dans le banditisme. Et c'est la seule issue qu'offre la théorie individualiste à ceux qui veulent passer d'une position défensive à une action offensive.

En raison même de l'impasse où elle aboutissait, la théorie individualiste fit peu de véritables adeptes. Mais ses conceptions s'infiltrèrent insidieusement dans tout le mouvement anarchiste et imprégnèrent des générations de militants d'une solide méfiance contre toutes formes de structures organisationnelles. Or ces militants n'étaient pas des individualistes, mais, tout au contraire se proclamaient révolutionnaires: d'où une persistante confusion et une vaine recherche dans nos milieux d'un type d'organisation véritablement «*anarchiste*», parce que dépourvue de structures. Ainsi, des camarades de parfaite bonne foi poursuivirent-ils avec une admirable et vaine obstination l'inaccessible chimère du mariage de la carpe et du lapin.

Quelle est cette «*organisation*» dépourvue de structure que nous proposent ces camarades? Le principe en est simple: à la base est, non pas l'adhérent mais l'individu, unité autonome et indépendante. Cet individu s'associe - ou non - avec d'autres pour former des groupes, mais, au sein de ceux-ci, il demeure autonome et indépendant, la liberté est donc totale et aucune obligation d'aucune sorte n'existe à aucun degré. Les groupes ainsi constitués et les individualités qui, par un souci extrême de préserver leur indépendance, se refusent à adhérer à un groupe, se réunissent néanmoins en Congrès. Mais ces Congrès ont ceci d'original que ce ne sont pas des réunions où l'on prend des décisions mais des lieux de rencontre où ont lieu seulement des confrontations. Il en résulte qu'on ne nomme pas une organisme central pour exécuter des directives - puisque les Congrès ne sont pas habilités à en prendre - mais un simple bureau chargé d'assurer la liaison et la correspondance entre les groupes et les individualités. Dans de telles réunions, tout vote est exclu, le Congrès se refusant à faire un choix entre les diverses thèses. Par conséquent, il n'existe ni majorité, ni minorité, au moins sous une forme arithmétique. Il en résulte que l'unanimité est requise, hors laquelle le Congrès refuse de se prononcer.

Une telle formule paraît, de primo abord, séduisante. Ses partisans affirment avec beaucoup de conviction

(1) Grandeur et Faiblesse de l'Anarchisme.

tion qu'elle est la seule authentiquement anarchiste. Puisqu'elle laisse à chacun, groupe ou individualité, la plus complète liberté; puisque la règle d'unanimité interdit à une majorité d'imposer sa loi à une minorité; puisque, enfin, le refus du choix collectif laisse finalement à chacun la liberté de se déterminer lui-même. Tout cela est bien évident et je n'aurais garde de le nier. Je reconnais même très volontiers qu'une telle forme «*d'organisation*» représente le type idéal pour une association de joueurs de pétanque ou de pêcheurs à la ligne.

Soyons sérieux. Constatons d'abord que les véritables individualistes - dont E. Armand fut, jusqu'à sa mort récente, le plus parfait représentant - se refusent à entrer dans une organisation quelconque, serait-elle aussi peu contraignante que celle décrite ci-dessus. Pour eux, le simple fait de donner leur adhésion, même s'ils ne reçoivent pas une carte en retour, à un groupement collectif, constitue le début d'un embrigadement; le simple fait de devoir verser une cotisation régulière, même si aucun timbre ne la sanctionne, représente le commencement d'une obligation; le simple fait de devoir, même très faiblement, tenir compte des opinions des autres adhérents, apparaît comme le dangereux prémisses d'une discipline: toutes choses qu'ils repoussent avec horreur comme incompatible avec la liberté de l'individu. Ils se placent ainsi, comme l'exprimait si bien le titre de l'une des publications d'Armand: «*en dehors*». C'est leur droit et ce sera le devoir d'une société libertaire de leur garantir le mode de vie de leur choix.

Deuxième constatation: si les Individualistes sont parfaitement logiques dans leur refus d'adhérer à toute espèce de groupement collectif, ceux qui, parmi les anarchistes, veulent une organisation, mais conçue de telle sorte qu'elle n'impose aucune obligation, aucune contrainte, aucune discipline, sont, eux, tout aussi illogiques. Cela pour la simple raison qu'un tel type d'organisation ne peut avoir d'organisation que le nom: c'est un décor de théâtre derrière lequel on ne trouve que le vide. J'affirme une fois de plus qu'il ne peut exister aucune espèce d'organisation qui soit dépourvue de structures. Qu'on veuille bien méditer sur cette évidence: une société libertaire pourrait modifier profondément les normes de l'habitat en fonction d'une nouvelle éthique sociale: en aucun cas, elle ne pourrait ignorer les lois fondamentales de l'architecture. Des lois qui veulent qu'un édifice se construise nécessairement sur une structure de base: fondations ou armature de béton. De même, une organisation doit reposer sur des structures. Ceci admis, il reste bien entendu que la construction - que l'organisation libertaire doit avoir un caractère différent d'une organisation autoritaire.

Car, troisième constatation (et les individualistes ont parfaitement raison sur ce point), tout groupement collectif impose à ses membres une certaine contrainte. Ainsi, pour reprendre la comparaison précédente, l'usage d'un habitat impose à son occupant «*l'obligation*» de le réintégrer chaque soir - au lieu de la «*liberté*» du cheminé de coucher là où la nuit le surprend. Je comprends le souci de certains camarades de se préserver de tous risques d'embrigadement, de centralisme et d'autoritarisme, Je comprends moins qu'ils se refusent à admettre cette évidence: que toute véritable organisation impose des limites à la liberté individuelle en exigeant de chacun de ses membres l'observation d'une certaine discipline collective - hors de laquelle il n'y a pas ou il n'y a plus d'organisation. Dans un précédent article (2), j'ai développé ce thème que la société, non pas parfaite (il n'en existe et n'en existera jamais), mais acceptable sera celle qui parviendra à réaliser le meilleur équilibre possible entre l'exigence de liberté des individus et l'exigence de discipline qu'implique toute vie collective.

Or ce qui est vrai pour l'organisation sociale l'est également pour celle d'un mouvement. Je persiste donc à affirmer qu'il est certains principes organisationnels qu'on ne peut méconnaître et en l'absence desquels aucune organisation n'est valable. C'est à partir de ces bases que se déploie un large éventail de structures qui vont du centralisme autoritaire au fédéralisme libertaire.

Dans cette optique, le problème n'est pas de rechercher l'impossible solution de la quadrature du cercle - une organisation... inorganisée! - mais de définir les structures, d'une organisation libertaire qui concilie la liberté nécessaire de chacun avec la discipline indispensable de l'ensemble.

Ce sera l'objet d'un prochain article,

**Maurice FAYOLLE.**